

ment populaire de la nef. C'est alors qu'on aura un vrai beau chant populaire.

Pour le chœur proprement dit de la paroisse, le curé fera bien d'en faire une société qu'il réunira un soir par semaine pour les encourager par quelques bonnes paroles et pour les préparer à l'office du dimanche suivant. Un chœur qui se préparerait ainsi chaque semaine pendant un an deviendra très fort et très habile à rendre le chant liturgique et le chant populaire.

Quant à la masse du peuple le curé pourra leur faire, surtout dans les commencements, un exercice chaque dimanche avant ou après les offices. Mais qu'il forme bien d'abord le chœur de l'orgue et celui du sanctuaire.

Pour le peuple, qu'il se contente de commencer par les répons aux célébrants : *Amen. Et cum spiritu tuo. Et clamor meus ad te veniat. Habemus ad Dominum. Dignum et justum est* etc. Ces répons bien rendus par la masse des voix produisent un très bel effet, favorisent beaucoup la piété.

Il sera bon aussi d'introduire quelques bons cantiques populaires français, cantiques bien rythmés et de les faire chanter par la foule, un avant la messe, un autre après et aussi avant et après les vêpres, sur le temps liturgique ou la fête du jour.

« Quelqu'un dira peut-être : tout cela demande du travail et du temps, qu'il y a déjà tant de choses à faire que c'est impossible de suffire à tout. Les prêtres employés au ministère paroissial sont surchargés de besogne. Il surgit chaque année des sociétés et des confréries de toutes sortes que le prêtre est obligé de suivre. Et, après cela, il lui reste bien juste le temps de faire ses exercices de piété. . . J'admets toutes ces bonnes raisons et bien d'autres encore, mais n'oublions pas que le Pape qui demande la réforme du chant liturgique et du chant religieux en général, connaît aussi toutes ces bonnes raisons ; cependant Il nous demande ce travail et nous promet en retour la bénédiction du ciel.

Avouons plutôt que c'est le courage qui manque pour le plus grand nombre ; pour d'autres on ne comprend pas la nécessité de la réforme, un bon nombre serait prêt à l'accepter à condition qu'elle nous arrive toute faite sans étude et sans effort. Est-ce raisonnable ?